

LEGENDE

DONNEES GENERALES

- périmètre du secteur du village
- parcelaire

ZONES D'AFFECTATION

- zone de centre
- zone de centre à prescriptions spéciales
- zone d'installations (para-)publiques (zones A et B)
- zone d'installations (para-)publiques à prescriptions spéciales (zone C)
- zone de verdure
- zone agricole
- zone agricole protégée (zones A et B)
- zone protégée des couloirs de la Venoge et du Veyron (indicative)
- aire forestière (indicative)
- aire forestière selon constatation de nature du 5 septembre 2008

PERIMETRES REGIS PAR DES PLANS PARTIELS D'AFFECTATION

- Périmètres PPA Hameau-Le Château-Le Moulin (plan en projet)
- et PPA En Vigny

MODIFIE SECON DECISION DU
DEPARTEMENT DES INSTITUTIONS,
DU TERRITOIRE ET DU SPORT DU
25.11.2024

DONNEES RELATIVES A LA PROTECTION DU PATRIMOINE NATUREL

Protection des eaux

- zone S1
- zone S2
- zone S3

PERIMETRES REGIS PAR LE PLAN D'AFFECTATION CANTONAL N°284 (PAC VENOGES) (INDICATIFS)

- périmètre 1 (cours d'eau le Veyron) (indicatif)
- périmètre 2 (indicatif)
- périmètre 3 (indicatif)

RECENSEMENT ARCHITECTURAL

- monument d'intérêt régional (note 2) / objet d'intérêt local (note 3) / objet bien intégré (note 4)
- bâtiment remarquable (note 2) / intéressant (note 3) / bien intégré (note 4)

site naturel répertorié dans l'inventaire cantonal des monuments naturels et des sites (MNS)

60/303 région archéologique répertoriée sur la carte archéologique cantonale

prairie sèche répertoriée dans l'inventaire fédéral des prairies et pâturages secs d'importance nationale (PPS)

COMMUNE DE LA CHAUX

PLAN GENERAL D'AFFECTATION

COORDONNEES GEOGRAPHIQUES : 528'000, 163'100

103136

ECHELLE 1/5000

APPROUVE PAR LA MUNICIPALITE DANS LA SEANCE DU 11 AVRIL 2016

LE SYNDIC: LA SECRETAIRE:

SOUIS A ENQUETE PUBLIQUE DU 13 MAI 2016 AU 13 JUIN 2016

LE SYNDIC: LA SECRETAIRE:

ADOPTÉ PAR LE CONSEIL GENERAL DANS LA SEANCE DU 23 MARS 2017

LA PRESIDENTE: LA SECRETAIRE:

MODIFICATIONS APPROUVEES PAR LA MUNICIPALITE DANS LA SEANCE DU 7 FEVRIER 2022

LE SYNDIC: LA SECRETAIRE:

SOUIS A ENQUETE PUBLIQUE COMPLEMENTAIRE DU 12 FEVRIER 2022 AU 13 MARS 2022

LE SYNDIC: LA SECRETAIRE:

ADOPTÉ PAR LE CONSEIL GENERAL DANS LA SEANCE DU 9 JUIN 2022

LA PRESIDENTE: LA SECRETAIRE:

MODIFICATIONS POUR APPROBATION APPROUVEES PAR LA MUNICIPALITE DANS LA SEANCE DU 20 NOVEMBRE 2023

LE SYNDIC: LA SECRETAIRE:

APPROUVE PAR LE DEPARTEMENT

Lausanne, le 25.11.2024

LA CHEFFE DU DEPARTEMENT:

MISE EN VIGUEUR, LE 25.11.2024

Plan de base établi conformément aux données cadastrales du 29 février 2016 fournies par le bureau COURDESSE & ASSOCIES - Ingénieurs et Géomètres SA, 1304 Cossonay.

Authentifié le 12.11.2023, Signature

(DT 5474-009)

